



Hugo Sigouin-Plasse, avocat

Chef de service - Réglementation et litiges

Affaires juridiques et secrétariat corporatif

Ligne directe : (514) 598-3767

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : hugo.sigouin-plasse@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 15 décembre 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir – Phase 2B

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013

Chère consœur,

Énergir formule ci-après ses commentaires à l'égard des demandes d'intervention et les budgets de participation déposés par les intervenants aux fins de la phase 2B du dossier mentionné en rubrique.

Énergir n'a pas de commentaire à formuler à l'égard des demandes d'intervention.

Quant aux budgets de participation, Énergir signale que le budget de participation d'OC prévoit 251 heures de préparation pour son expert, alors que le ROÉÉ prévoit 55 heures de préparation pour son expert. Énergir ignore pourquoi une telle différence existe et, dans les circonstances, elle s'en remet à la Régie quant à l'évaluation du caractère approprié du budget d'OC.

Énergir constate également que le budget du ROÉÉ prévoit un montant de 4000\$ pour sa participation à une séance de travail. Énergir croit qu'il s'agit d'une erreur de la part de l'intervenant.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse

HSP/mb